

Compte rendu de la réunion du Conseil de l'UFR Sciences et Techniques du 9 mars 2018

Etaient présents :

M. BLAIS, directeur de l'UFR.

Mmes BOITELLE Sarah - CATTEY Hélène - HERBST Michaële (jusqu'à 16h) - LABRUERE-CHAZAL Catherine
- PIRIO Nadine (14h30) - SAVONNET Marinette.

MM BERTIN Charles - CHIBILE Romuald - CLUZEL Benoît (jusqu'à 16h) - DE MONTEIRO Jérôme -
DELANNES Arthur - FAUCHER Olivier - FINOT Christophe - GOMES Carlos - HERRMANN Samuel -
IMHOFF Luc - JACQUIR HOUSSEN Sabir - LEURENT Sébastien - NAGEL Johannes - ROSSE Matthieu -
VOISIN Yvon - ZANINI Patrick.

Etaient représentés :

M. BAYARDON Jérôme, procuration à Mme CATTEY Hélène,
M. CLUZEL Benoît, procuration à M. FAUCHER Olivier (à partir de 16h),
M. GOUTON Pierre, procuration à M. JACQUIR HOUSSEN Sabir,
Mme HERBST Michaële, procuration à M. ROSSE Matthieu (à partir de 16h),
Mme JOAO Olivia, procuration à Mme BOITELLE Sarah,
M. LECLERCQ Éric, procuration à Mme SAVONNET Marinette,
M. MEUNIER Raphaël, procuration à M. GOMES Carlos,
Mme MOSER-JAUSLIN Lucy, procuration à M. NAGEL Johannes,
Mme POCHARD Isabelle, procuration à M. IMHOFF Luc,
Mme SCHNEIDER Célia, procuration à M. DE MONTEIRO Jérôme,
M. SUGNY Dominique, procuration à M. FINOT Christophe,

Etaient absents et excusés :

Les personnes représentées

M. CAVRET Philippe

Mme OMBRET Florence

Mme KOULALI Katia

M. RAVY Etienne

Etaient invités:

M. COLAS DES FRANCS Gérard (Directeur du département de Physique), présent

M. DENAT Franck (Directeur ICMUB), absent

M. DEREUX Alain (Directeur ICB), absent

M. DIPANDA Albert (Directeur ESIREM), absent

M. GINHAC Dominique (Directeur LE2I), absent

M. GORDAT Gérald, suppléant de Mme OMBRET Florence, absent

M. GRISON Thierry (Directeur du département IEM), présent

M. JOURANI Abderrahim (Directeur IMB), excusé

M. SIRUGUE Daniel, suppléant de M. RAVY, absent

Services centraux de l'UFR :

Mme DUBOIS (Responsable de l'antenne financière), présente

M. LAGRIMI (Responsable administratif de l'UFR), présent

M. VIDAL (Secrétariat de direction de l'UFR), présent.

Ordre du jour :

1. Approbation du compte rendu du conseil d'UFR du 13 décembre 2017
2. Informations du Directeur
3. Elections des représentants au Bureau des collèges A, B, Etudiants et Autres
4. Calendrier de l'année universitaire 2018/2019
5. Questions administratives et financières (voir documents joints)
6. Point sur Parcours Sup et l'année de remédiation
7. Modification de fiches filières pour la rentrée 2018
8. Questions diverses

M. BLAIS ouvre la séance à 14h09. Il indique les absences des membres excusés et liste les procurations reçues.

1 – Approbation du procès-verbal du Conseil d'UFR du 13 décembre 2017

Monsieur Blais soumet au vote du conseil le procès-verbal du conseil d'UFR du 13 décembre 2017

Pour : 30

contre : 0

abstention/nul : 0

Le procès-verbal du conseil d'UFR du 13 décembre 2017 est adopté à l'unanimité.

2 – Informations du directeur

2.1 Hommage à Mme FAUDOT Dominique

Monsieur Blais annonce au conseil le décès de Mme Faudot Dominique, professeur d'informatique à l'université de Bourgogne. Il rappelle sa carrière, ses qualités reconnues et son investissement au profit de la communauté éducative. Il propose que le Conseil respecte une minute de silence en hommage à Mme Faudot Dominique.

2.2 Problèmes techniques

Monsieur Blais informe le conseil que les tableaux de l'amphithéâtre Paris sont en panne et que malheureusement le prestataire installateur n'est plus en activité. Les pièces de rechange ne sont plus disponibles. Pour le moment, seule la vidéoprojection peut être utilisée dans cet amphithéâtre. Les collègues concernés ont été prévenus et déplacés au besoin. Monsieur Faucher ajoute qu'il serait préférable de ne pas reproduire le dispositif mis en place à Recoura. L'idée est avancée de voir si les pièces en question pourraient être usinées dans les ateliers de l'ICB. Monsieur Blais indique également que la barrière permettant l'accès au parking de l'aile D a été déposée. Pour le moment, en attendant qu'elle soit remplacée, l'accès au parking est libre et cette situation pose des problèmes comme le souligne Monsieur Bertin.

2.3 Carte d'accès

Monsieur Blais rappelle que l'ensemble du bâtiment Mirande est passé en contrôle d'accès via la carte mutliservice (CMS). De nouveaux boîtiers ont été installés, et généralement les droits d'accès des personnels ont été conservés à l'identique. Lorsque ce n'est pas le cas notamment pour les ZRR, les personnels doivent en avertir l'UFR tout en sachant que les laboratoires ont des opérateurs qui gèrent directement leurs accès.

2.4 Appels à projets

Monsieur Blais annonce au conseil le déploiement d'un Plan étudiant, géré par les rectorats, prévoit la dotation de 6.5 millions d'euros en 2018 aux universités accusant une augmentation de leur capacité d'accueil. Pour l'uB, si la répartition se fait au regard des effectifs, nous pourrions nous attendre à environ 130 000€ 5 composantes sont concernées. Il s'agit de l'IAE, l'IUT Dijon Auxerre, Sciences et techniques, STAPS et Sciences Humaines. Monsieur Blais présente le tableau des projets soumis dans ce cadre. Il s'agit en premier lieu de procéder à la rénovation des salles de TP de Chimie.

Monsieur Blais informe le conseil que le plan d'équipement pédagogique est également en cours. Il repose sur un cofinancement Région/établissement. La région mobilisera 600 000€ pour l'ensemble des établissements du supérieur

dans la région Bourgogne Franche-Comté. Cela concerne prioritairement les équipements numériques. Il y a également un volet Vie Etudiante.

Monsieur Blais ajoute que le projet RITM est toujours d'actualité. Peu d'information à ce sujet mais il consisterait en l'amélioration du cursus en licence.

Monsieur Blais indique qu'un projet est prévu d'être déposé dans le cadre du PIA 3, en concertation avec SVTE. Il s'agira de proposer des parcours intermédiaires entre la licence professionnelle et la licence générale, notamment en chimie et en informatique.

2.5 Equilibre financier

Monsieur Blais informe le conseil que le compte financier de l'exercice 2017 fait apparaître un solde positif de l'uB, de l'ordre de 5 millions d'euros. Cet équilibre reste fragile car 3 millions sont conjoncturels et seuls 2 millions sont structurels. Toutefois, ce signe positif ne signifie pas que les postes gelés vont être disponible à nouveau.

2.6 Contrat Plan Etat Région (CPER)

Monsieur Blais indique au Conseil que le CPER qui se termine concerne l'ESIREM. Cette opération immobilière pourra avoir des impacts sur la disposition des locaux et l'implantation des services et des personnels à l'UFR.

3 – Elections des représentants au Bureau des collèges A, B, Etudiants et Autres

Monsieur Blais rappelle que d'après les statuts de l'UFR Sciences et Techniques, « *les membres du Bureau, autres que les Vice-doyens, sont élus nominativement après chaque renouvellement du collège des usagers selon les mêmes modalités que le Directeur.* »

Monsieur Blais ajoute que tous les membres du conseil votent pour tous les collèges et que le nouveau bureau sera en place pour 9 mois dans la mesure où l'ensemble du conseil sera renouvelé fin 2018.

Monsieur Blais demande s'il y a des candidats pour la représentation du collège A. Aucun candidat ne s'étant fait connaître, le siège reste vacant.

Il poursuit avec la représentation du collège B pour laquelle Monsieur Jacquir Houssen s'est présenté.

Il continue avec celle des usagers pour laquelle les candidatures de Monsieur Delannes et Monsieur De Monteiro sont recueillies.

Ensuite le recueil des candidatures est effectué pour le collège « Autres ». Monsieur Rosse et Madame Herbst souhaiteraient que cette dénomination soit modifiée par la suite. Monsieur Blais indique qu'il a déjà recueilli la candidature de Mme Herbst.

Monsieur Blais propose de procéder au vote à bulletin secret :

Collège B : Monsieur Sabir JACQUIR HOUSSEN - 29 voix sur 31

Collège des Usagers : Monsieur Arthur DELANNES - 19 voix sur 31

Monsieur Jérôme DE MONTEIRO – 12 voix sur 31

Collège des Autres catégories (personnels et personnalités extérieures) :

Mme Michaele HERBST – 31 voix sur 31

Monsieur Sabir JACQUIR HOUSSEN est élu représentant du collège B au sein du bureau.

Monsieur Arthur DELANNES est élu représentant du collège des usagers au sein du bureau.

Mme Michaele HERBST est élue représentante du collège des autres catégories au sein du bureau.

4 – Calendrier de l’année universitaire 2018/2019

Monsieur Blais propose au conseil deux documents.

Le 1^{er} présentant les dates du calendrier universitaire fixant les bornes des semestres et les dates d’obligation de présence des étudiants.

Le second présente les dates de suspension des enseignements.

Monsieur Blais soumet au vote du conseil le fait que la période de suspension de cours de Toussaint s’étende du 27 octobre 2018 au 5 novembre 2018 et comprendra le jour férié du 1^{er} novembre : vote à l’unanimité.

Monsieur Blais ajoute qu’un certain nombre d’informations n’ont pas encore pu être récoltées. Les tableaux seront donc complétés et présentés en bureau pour un envoi aux services centraux avant le 3 avril 2018 comme demandé.

Mme Pirio indique qu’une erreur s’est glissée dans la date de fin de présence obligatoire pour les étudiants du M1 QESIS : il faut bien lire 13/09/2019 au lieu de 13/12/2019.

Monsieur Blais soumet au vote du conseil ces deux tableaux relatifs au calendrier universitaire 2018/2019 :

Pour : 31 contre : 0 abstention/nul : 0

Le calendrier universitaire 2018/2019 (semestres et suspension de cours) est adopté à l’unanimité.

5 – Questions administratives et financières :

Monsieur Blais présente les différents documents soumis à approbation du conseil.

Il s’agit :

- des autorisations d’occupation temporaire (AOT) pour les TP d’énergétique effectués au lycée Hyppolite Fontaine de Dijon par les étudiants de la LP MBTP-CTDD et ceux du cycle d’ingénieur Génie Industriel ITII d’Auxerre, en 2016/2017 ;
- de la convention avec l’Ensam de Cluny pour les étudiants du Master PC2M ;
- du budget prévisionnel de l’évènement Fête de la Science qui se déroulera le 4 avril 2018 à Gabriel ;
- de la bourse de stage proposée à un étudiant du Master PPN ;
- des partenariats internationaux avec la CUHK à Hong Kong (porté par Claude Gros), avec l’UAC d’Abomey Calavi (porté par Abderrahim Jourani) et avec l’UMMTO de Tizi Ouzou (porté par ElBey Bourennane).

Monsieur Zanini informe le conseil que l’année 2018/2019 est nommée « année de la chimie, de l’école à l’université ». Il ajoute qu’il serait intéressant de fédérer toutes les actions et initiatives dans ce cadre.

Monsieur Blais remercie Monsieur Zanini et propose un vote global pour l’ensemble de ces propositions :

Pour : 30 contre : 0 abstention/nul : 1

Les AOT 2016/217, la convention Ensam, le budget prévisionnel 2018 « Faites de la Sciences », la bourse de stage du Master PPN et les partenariats internationaux sont approuvés par le conseil.

6 – Point sur Parcours Sup et l’année de remédiation :

Monsieur Blais rappelle au conseil que les lycéens ont jusqu’au 13 mars 2018 pour formuler leur 10 vœux maximum. Ils auront ensuite jusqu’au 31 mars 2018 pour compléter /finaliser leur démarche.

Monsieur Blais présente ensuite les statistiques disponibles sur le site Parcoursup (nombres de vœux, secteur/hors secteur, fille/garçon).

Monsieur Laurent demande s’il y a distinction entre les vœux à Dijon et ceux à Besançon.

Monsieur Blais indique que oui et poursuit en ajoutant qu’il faudra classer l’ensemble des dossiers.

Pour l’UFR, proposant des formations non sélectives, il s’agira également de répondre aux vœux des lycéens par des « oui » ou des « oui si ». Aucune autre réponse n’est possible.

Monsieur Zanini indique que beaucoup de lycéens attendent les journées Portes ouvertes pour faire leurs choix et que les professeurs principaux doivent d’abord analyser toutes les propositions des lycéens. Cela peut expliquer en partie le faible nombre de candidats actuellement.

En réponse à une question de Mme Boitelle, Monsieur Blais précise que l'origine géographique n'est pas mentionnée pour l'UFR.

Monsieur Laurent ajoute que le « oui si » devra juste servir pour les remises à niveau mais pas pour la zone géographique. Il est donc possible qu'un lycéen avec un « oui si » soit classé avant un autre lycéen qui aurait un « oui ».

Monsieur Imhoff précise à son tour que l'UFR ne pourra pas intervenir sur un éventuel critère géographique. Cela relève plutôt de la compétence des rectorats.

Monsieur Blais invite ensuite Monsieur Imhoff à présenter le projet d'année de remédiation proposé par l'UFR en collaboration avec l'UFR SVTE.

Monsieur Imhoff explique que le semestre 1 de l'année de remédiation consisterait en une remise à niveau sur la base du programme du baccalauréat série S et le semestre 2 serait équivalent au 1^{er} semestre de la L1 traditionnelle.

L'étudiant qui réussit son année de remédiation aura donc une année de L1 traditionnelle allégée l'année suivante.

Dans cette mesure, cela pourra être considéré comme une licence en 4 ans.

Monsieur Nagel s'interroge ce qu'il adviendra d'un étudiant qui échoue à son année de remédiation.

Monsieur Blais répond, que pour le moment, cela n'est pas encore clairement défini. Eventuellement, l'étudiant pourra accéder à une L1 traditionnelle mais sans aucun crédit européen.

Madame Boitelle pose la question de la bourse pour les étudiants qui emprunteront ce parcours de remédiation.

Monsieur Blais indique que cela reste également à définir.

Monsieur Imhoff ajoute qu'un étudiant ayant obtenu un oui pourra également être amené à faire un 1^{er} semestre de L1 traditionnelle et un 2^{ème} semestre de remise à niveau.

Monsieur Blais précise que tout cela reste à être discuter mais que le calendrier est très serré.

En réponse à une question de Mme Pirio, Monsieur Blais indique que cela n'impacte pas les procédures de recrutement d'étudiants internationaux hors Communauté Européenne.

En réponse à une question de Monsieur Cluzel, Monsieur Imhoff précise que rien n'est formalisé concernant la responsabilité des décisions de réorientation.

Monsieur Herrmann s'interroge sur un éventuel seuil d'inscrits nécessaire pour ouvrir ce parcours de remédiation.

Monsieur Blais indique qu'il reste ouvert à toute proposition pour l'étude des dossiers et qu'il reste donc encore beaucoup de travail.

Monsieur Laurent ajoute qu'à son sens, il va être délicat de classer des personnes.

Monsieur Blais insiste sur le fait que l'UFR ne refusera personne.

7 – Modification de fiches filières pour la rentrée 2018

Monsieur Blais informe le conseil que le calendrier de modification des fiches filières est avancé afin qu'elles puissent passer en CFVU et au CA avant l'été.

Monsieur Blais présente le tableau des demandes de modifications de fiches filières.

Monsieur Delannes s'interroge sur le fait de pondérer de manière plus importante les contrôles terminaux par rapport aux TP en M1 Informatique alors que leurs coefficients étaient équivalents dans la version initiale de la fiche filière.

Mme Savonnet explique cela par le fait que les TP sont faits en binôme.

Monsieur Voisin souhaite indiquer que les fiches RNCP pour les licences professionnelles ne sont pas encore toutes saisies par le SEFCA.

Monsieur Blais soumet au vote du conseil les demandes de modification de fiches filières :

Pour : 22

contre : 4

abstention/nul : 1

Les modifications de fiches filières sont approuvées par le conseil.

8 – Questions diverses

Aucune question diverse n'étant posée, monsieur Blais lève la séance à 17h10.